

Office du Ducroire

Se prémunir aussi contre les risques politiques

Malgré toutes les précautions prises avant d'exporter, aucune entreprise n'est à l'abri d'un mauvais payeur ou de la faillite d'un client international. La crise COVID et la guerre en Ukraine, entre autres, ont montré à quel point le commerce mondial peut être mis à l'épreuve. Les assurances-crédit connaissent d'ailleurs un regain d'intérêt. Rencontre avec Arsène Jacoby, président du conseil d'administration, et Simone Joachim, CEO de l'Office du Ducroire, dans leurs nouveaux locaux.

Les mesures que vous aviez mises en place durant la pandémie sont-elles toujours en cours ?

Non, nous avons un accord avec le gouvernement jusqu'à la fin de 2021. La mesure la plus importante en pleine crise COVID a été de pallier la réduction des couvertures prises en charge habituellement par les assureurs-crédit privés et de mettre en place un programme de réassurance des assureurs-crédit privés, mais, depuis le début de l'année, nous avons repris nos activités habituelles. Ces diverses mesures avaient été très bien accueillies par les différentes parties et nous avons géré très peu de sinistres. Quant au COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises), nous avons vu les demandes affluer à nouveau avec la reprise des foires et salons en présentiel, pour atteindre le niveau de 2019.

La guerre en Ukraine a-t-elle des répercussions sur les contrats ?

Suite aux sanctions économiques européennes, nous avons arrêté la couverture pour les exportations en Russie. Néanmoins, certains contrats à moyen et long terme étant en cours, les paiements des factures restent bloqués en Russie pour le moment. L'Office du Ducroire (ODL) va donc indemniser l'exportateur avant de pouvoir récupérer les montants en souffrance.

Les risques politiques liés à la guerre en Ukraine ont-ils été un déclencheur dans la manière d'aborder l'exportation ?

Oui, on peut dire que les entreprises se sont rendu compte de l'intérêt de souscrire une



Lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'ODL, le 16 mai dernier – De g. à dr. : **Yuriko Backes** (ministre des Finances), **Simone Joachim** (CEO, ODL) et **Arsène Jacoby** (président du conseil d'administration, ODL).

assurance-crédit. Nous avons d'ailleurs vu le nombre de demandes augmenter fortement ces derniers mois. Jusqu'à la guerre en Ukraine, les entreprises sous-estimaient les risques politiques lorsqu'elles exportaient en Europe ou à ses frontières. Elles souscrivaient surtout une assurance-crédit pour se couvrir contre l'insolvabilité de leurs clients. Rappelons que d'autres outils sont intéressants aussi en matière de risques politiques à l'importation : l'assurance des préfinancements à l'importation qui s'adresse aux importateurs luxembourgeois devant payer des acomptes à leurs fournisseurs étrangers, ou encore l'assurance des investissements à l'étranger qui constitue pour l'investisseur une protection contre les risques politiques dans le pays hôte.

Réfléchissez-vous à de nouveaux outils ?

Nous avons lancé récemment un projet pilote relatif aux lignes de crédit pour les investissements à l'étranger, c'est-à-dire que les banques luxembourgeoises pourraient financer les investissements qu'une entreprise prévoit à l'étranger, dans

le cadre de la création d'une filiale, d'une usine, ou pour des biens d'équipement, par exemple, et les banques souscriraient une assurance chez nous afin d'être sûres que l'entreprise luxembourgeoise pourra les rembourser. Étant donné que nous avons déjà des demandes, nous pensons que cet outil répond à un véritable besoin.

Depuis novembre 2021, vous occupez de nouveaux locaux...

En effet, l'ODL a eu l'opportunité d'acheter des locaux très spacieux au 65, rue d'Eich. Avec la hausse de nos activités, nous prévoyons d'agrandir l'équipe, qui est de 7 personnes actuellement, en recrutant une personne en charge de l'ESG, un analyste crédit et un gestionnaire qui prendrait en charge la multitude de réunions auxquelles nous sommes conviés à l'international. Notre nouvelle base légale faisant de l'ODL un établissement public, notre 60^e anniversaire (en novembre 2021) et les 20 ans du COPEL en juillet prochain nous ont décidés à franchir le pas. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset